

4.1.17 Commune de SAINT-PIERRE-DE-BENOUVILLE

Plus Hautes Eaux Connues : Crues prises en compte : juin 1993 et janvier 1995, décembre 1999

Nombre total de Déclaration d'Etat de Catastrophe naturelle : 3
Date (s) : juin 1993, janvier 1995, décembre 1999

Autres inondations connues (indiquées lors des enquêtes) : mai 2000

Crue de décembre 1999

Nombre de sinistrés :

- particuliers : 2
- artisans, commerçants : _
- collectivités (voiries, bâtiments publics...) : voiries
- agriculteurs (bâtiment, matériel, cheptel) : _

Surface / part du territoire communal inondée : 9 ha / 1 %

L'essentiel de la commune de Saint-Pierre-de-Bénouville se situe sur le plateau. La partie est du territoire borde le cours de la Saône. Les sinistres les plus importants sur cette commune sont survenus, en juin 1993 en raison du caractère orageux de cet épisode et des ruissellements qu'il a occasionné. Dans le vallon de Dracqueville, deux habitations ont été inondées par les ruissellements et les voiries communales ont été particulièrement endommagées. Les épisodes de décembre 1999 et de janvier 1995 ont des conséquences globalement similaires (les mêmes habitations ont été sinistrées mais les dégâts sur les voiries ont été moindres).

En janvier 1995, le pont en construction sur la Saône a été emporté et la chaussée inondée. Le territoire communal présente plusieurs vallons orientés d'une part vers la vallée de la Saône et d'autre part vers la vallée de la Vienne. Ils ont été particulièrement actifs lors de l'épisode pluvieux du 9 et 10 juin 1993.

Déroulement de la crue

Les précipitations du 9 et 10 juin 1993 ont été particulièrement intenses, abondantes, et brèves (pluie dont la fréquence de retour est supérieure à 10 ans). Ces pluies exceptionnelles ont produit des ruissellements considérables sur les pentes en occasionnant des dégâts, toutefois plus limités que sur les communes voisines en raison de la faible occupation de l'espace exposé, et entraînant le débordement de la rivière. Cet événement a débuté à 17H30 le 29 juin 1993. Le plus fort de la crue se situe entre 20H00 et 00H00. La montée des eaux de la Saône s'est produite en moins d'une heure.

En décembre 1999, les inondations ont affecté le fond de vallée essentiellement et les niveaux atteints étaient de 10 à 20 cm environ supérieurs à ceux de la crue de janvier 1995, mais ils n'ont pas affectés d'habitations communales en fond de vallée.

Impacts des inondations

Les deux habitations inondées ont subi les effets des ruissellements dans le vallon de Dracqueville (épisodes de juin 1993, janvier 1995, décembre 1999). Il s'agit d'une part d'un bungalow de « week-end », situé au lieu-dit de la Cavée aux grenouilles (!), dépression en tête de thalweg se remplissant d'eau aux premières pluies. Le bungalow était inondé par environ 1 m d'eau en juin 1993.

La seconde habitation se situe au débouché du thalweg de Dracqueville dans la vallée de la Saône (inondation de garage). Cette inondation est liée aux effets des ruissellements concentrés dans l'axe du thalweg.

En juin 1993, 6 voies communales ont été plus particulièrement touchées : des talus se sont effondrés, les revêtements de chaussées défoncés et arrachés. Le montant de l'estimation des dégâts sur les voiries était de 110 000 F. A la suite de l'épisode de décembre 1999, deux des voiries exposés aux ruissellements ont particulièrement souffert (320 KF de dégâts : les voiries étaient déjà dégradées au moment où les orages de mai 2000 sont survenus).

La cavée de la Crique a apporté lors de ces différents épisodes un flot inondant la chaussée et le moulin au niveau du lieu-dit du Beau-Soleil (commune de Val de Saône).

Enfin, en janvier 1995, le pont sur la Saône a été emporté alors que la voie était submergée. De part et d'autre de cette route, les herbages de la vallée étaient submergés par la lame d'eau de l'ordre du mètre, augmenté de 10 à 20 cm en décembre 1999. Les deux habitations en amont immédiat de cette route (Thièdeville, commune de Val de Saône) étaient, en décembre 1999, inondées par 1 à 1,30 m d'eau.